

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation

LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation

ISSN: 2790-1270 / en ligne
2790-1262 / imprimé



N°7, Juin 2024

E.N.S

École Normale Supérieure
Université Marien Ngouabi



LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation
Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)

École Normale Supérieure (ENS)
Université Marien Ngouabi (UMNG)

ISSN : 2790-1270 / en ligne
2790-1262 / imprimé

Contact

www.lakisa.larsced.cg

E-mail :	revue.lakisa@larsced.cg	Tél :	(+242) 06 639 78 24
	revue.lakisa@umng.cg		

BP : 237, Brazzaville-Congo

Directeur de publication

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Éducation), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

ALLEMBE Rodrigue Lezin, Maître-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

EKONDI Fulbert, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maître de Conférences (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

KOUYIMOSSOU Virginie, Maître-Assistant (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maître-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOUSSAVOU Guy, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

OKOUA Béatrice Perpétue, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique et de lecture

ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)

ATTIKLEME Kossivi, Professeur Titulaire (Didactique de l'Education Physique et Sportive), Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)

EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)

HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)

HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)

KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)

LOMPO DOUGOUDIA Joseph, Maître de Conférence (Sciences de l'Education), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

LOUMOAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MANDOUMOU Paulin, Maître de conférences (Didactique des APS), Université Marien NGOUABI (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOPONDI BENDEKO MBUMBU Alexandre David, Professeur Ordinaire (Didactique des mathématiques), Université Pédagogique Nationale (République Démocratique du Congo)

NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français),
Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université
Marien Ngouabi (Congo)

PAMBOU Jean-Aimé, Maître de Conférences (Sociolinguistique-Didactique du français
langue étrangère et seconde- Grammaire nouvelle), Ecole Normale Supérieure du
Gabon (Gabon)

PARÉ/KABORÉ Afsata, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Université Norbert
Zongo à Koudougou (Burkina Faso)

RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie
Jules Verne (France)

VALLEAN Tindaogo, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Ecole Normale
Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

Indexation

Impact facteur 2024 : 5,337

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23609>



https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Lakisa



<https://reseau-mirabel.info/revue/20227/LAKISA-Revue-des-Sciences-de-l-Education>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/746880>



<http://www.openarchives.org/Register/BrowseSites?viewRecord=https://www.lakisa.larsced.cg/index.php/lakisa/oai>



Preuves d'indexation

Recherche par titre ou ISSN :



TOGETHER WE REACH THE GOAL



Évaluation SJIF sur demande

La rédaction qui décide d'utiliser cette option recevra la valeur SJIF dans un délai de 7 jours.

Panneau des éditeurs SJIF

Registre du journal - (Service gratuit)

dans une base de données notée et prestigieuse de revues scientifiques.

Gérer le journal - (Service gratuit)

Cette section vous permet de placer des informations sur la revue, les rédacteurs et l'éditeur, etc.

Classement du journal SJIF

Liste complète des revues de la base de données de SJIFactor.com. Il contient actuellement plus de **24 000 revues** du monde entier.

Certificat

Revue des Sciences de l'Éducation

SJIF 2024 :

5.337

Domaine : Sciences sociales

Version évaluée : en ligne

Évaluation précédente SJIF

2023 : 3,307

2022 : 3,458


2021 : 3,159

2020 : Non indexé

La revue est indexée dans :

SJIFactor.com

Informations de base

Titre principal	Revue des Sciences de l'Éducation
ISSN	2790-1270 (E) / 2790-1262 (P)
URL	http://www.lakisa.larsced.cg
Pays	 République du Congo
Fréquence	Semestriel
Licence	Gratuit pour un usage non commercial
Disponibilité des textes	Gratuit



Fournisseurs de contenu indexés par date



Il s'agit d'une liste complète des fournisseurs de contenu indexés par BASE.

- » Nombre de documents : 352 218 879
- » Nombre de fournisseurs de contenu : 11 407
- » Dernière mise à jour: 2024-01-17

Légende:

-  Libre accès
-  Certains documents en libre accès

Fournisseurs de contenu indexé

-  Par date
-  Par pays

Fournisseur de contenu 	Documents 	% d'OA 	Pays 
Nom/URL : <input type="text" value="lakisa"/>			Tous 
LAKISA - Revues des Sciences de l'Éducation (Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation - LARSCED) 	42	 [100%]	cg 

LAKISA, Revue des Sciences de l'Education

Thématique [Sciences de l'éducation](#)

Titre	ISSN	ISSN-E	Années	Éditeurs	Action
LAKISA, Revue des Sciences de l'Education	2790-1262	2790-1270	2021 – ...	Université Marien-Ngouabi	



Site web <https://www.lakisa.larsced.cg>

Périodicité semestriel

Langues français, anglais

Éditeur Université Marien-Ngouabi (1961 à ...)

Autres liens HAL [base-search](#) [openarchives](#)

Accès en ligne

Accès	Ressource	Modalité	Numéros	Autres liens	Action
Texte intégral	Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Education — LARSCED (site web)	Libre	2021 (no 1) — ...		

Suivi

Cette revue est répertoriée par Mir@bel mais n'est pas encore suivie par un partenaire. La mise à jour des informations n'est pas assurée. Les icônes et vous permettent de proposer des modifications.

[Connexion](#)

auréHAL

accès aux données
de référence de HAL

Fiche d'une revue

- Auteurs
- Structures
- Domaines
- Revues
- Projets ANR
- Projets européens

LAKISA 746889 (ISSN : 2790-1270)
— Published by Ecole Normale Supérieure Université MarienNgouabi Brazzaville-Congo

SHERPA/ArMEO

[Voir les documents associés](#)
[Exporter](#)

Dossier d'enregistrement OAI-PMH

nom de l'élément	valeur de l'élément
URL de base	https://www.lakisa.larsced.cg/index.php/lakisa/oai
Nom du référentiel	LAKISA
Version du protocole	2.0
E-mail	revue.lakisa@larsced.cg
Date d'inscription	2022-11-03T10:36:10Z
Date de dernière validation	jeu. 3 novembre 2022 10:36:10 2022
ID du référentiel OAI	ojs2.www.lakisa.larsced.cg

Si vous êtes le responsable de ce référentiel, vous pouvez mettre à jour les informations enregistrées pour qu'elles correspondent aux nouvelles informations exposées via la réponse Identifier en exécutant à nouveau le processus de validation/enregistrement. Allez sur la [page de validation](#) et sélectionnez "Enregistrer ce site".

lundi 15 janvier 14:23:33 2024

vii

SOMMAIRE

Facteurs explicatifs du faible effectif des étudiants dans les filières lettres/langues à l'Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe (Kinshasa, R.D. Congo) Noel BULA NDUNGU	1
Erreur en philosophie et les facteurs qui la déterminent : cas des lycéens de la commune IV du district de Bamako Seydou Soungalo COULIBALY	11
Historique du système éducatif en République Démocratique du Congo : État des lieux et Perspectives d'avenir Alexandre David MOPONDI BENDEKO MBUMBU et Pierre BOMA KITIR CLAVER	19
« Baya » au "rein" : Objet d'esthétique, créateur de lien d'attachement et tuteur de résilience chez des lycéennes ivoiriennes en situation de précarité sociale Martin Armand SADIA, Joseph BEOGO et Yawa Ossi ESSIOMLE.....	31
Évolution du rapport au savoir scientifique sur les plantes à fleurs : étude de cas des enseignants du cycle fondamental Bérédougou KONÉ.....	45
Échec à l'Examen d'État et indices de dépression chez les finalistes à Kinshasa : analyse clinique Becker SUNGA SUNGA, Florentin AZIA DIMBU, Son PINDI MBUMBA, Marie-Bénédicte MUJINGA TSHIMBOMBO.....	57
Système familial et inadaptations psychosociales chez les élèves admis à l'hôpital psychiatrique de Bingerville Kouakou Mathias AGOSSOU.....	71
L'éducation dans la région de l'est-Cameroun : enjeux, défis et perspectives Rodrigue MBWASSAK	87
Enseignement-apprentissage du yoruba dans les centres Barka du PAEFE au Benin : état des lieux et perspectives Oba-Nsola Agnila Léonard Clément BABALOLA.....	99
Analyse des pratiques d'exercices de mathématique et de français en classe de 6e pour la réussite des élèves aux collèges Félix Éboué et Gassi de N'Djamena Korme Nemsou FARSIA	111
La tricherie aux examens scolaires par le recours aux technologies de l'information et de la communication (tic) à Abidjan Williams N'Guessan KOFFI	121
La découverte des lois en physique : Pierre Duhem contre l'heuristique de la méthode inductive Tohotanga COULIBALY	133
Adaptation de la didactique convergente à l'articulation touareg / français : apprentissage du genre grammatical Alou AG AGOUZOOM	145

La place de la formation continue des enseignants sur la prise en charge des élèves des écoles élémentaires de l'Inspection de l'Éducation et de la Formation de Thiaroye Sur Mer vivants avec un handicap	
Salif BALDE, Oumoul Khaïry COULIBALY et Thierno Mamadou Moctar BAH.....	157
L'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication en milieu universitaire camerounais (2001-2023)	
Miraille-Clémence MAWA	167
Analyse critique des méthodes et outils didactiques utilisés pour l'apprentissage du français dans le contexte multilingue au Togo	
Tchilabalo TABATI, Kokou AWOKOU et Anasthasie Marie OBONO MBA.....	177
Effet du sentiment d'efficacité personnelle sur l'appropriation de l'habileté motrice de nature des rotations sagittales (roue) : de l'apprenant exécutant à l'apprenant acteur	
Aimé Simplicie Christophe AMBETO, Roger Pierre IKOUNGA, David Sylvain MABASSA, Jean ITOUA OKEMBA et Aristide EWAMELA.....	191
Les superviseurs pédagogiques en éducation physique et sportive de Brazzaville et leurs rapports aux styles d'enseignement de Mosston et Ashworth	
Ghislain Armand MOUDOUDOU LOUBOTA, Georges KPAZAI, Paulin MANDOUMOU, Staëlle MBONDZO-KOUMOU et Alexia MIASSOUASSANA.....	203
Le geste d'institutionnalisation des savoirs dans les pratiques enseignantes <i>in situ</i> en classe de français : discours didactique et/ou traces écrites ?	
Bounama MBENGUE	215
Équité dans l'éducation en mathématiques en Afrique subsaharienne francophone : quels leviers actionner pour ne laisser aucun enfant pour compte ?	
Nambihanla Emmanuel OUOBA, Alexis Salvador LOYE, Emile OUEDRAOGO et Dieudonné Noaga KABORE.....	229
La formation continue des enseignants d'anglais de spécialité au secondaire technique au Togo : le cas de l'Inspection d'Enseignement Technique-Région Maritime	
Afaïtom TEKPETI et Kokou AWOKOU.....	263
Questions d'éducation à la santé en milieu scolaire à Madingou au Congo	
Lemadre Bellvy NGAYI, Ferdinand NDZANI et Patrice MOUNDZA.....	279
Inclusion scolaire des élèves présentant des troubles du neurodéveloppement à Lomé : quelles connaissances des enseignants du préscolaire et primaire ?	
Kossi Mawussi ETONGNON et Dossou Anani Koffi DOGBE-SEMANOU.....	287
Didactique du français au secondaire : profil et pratiques des enseignants congolais dans le contexte d'évaluation de la rédaction	
Solange NKOULA-MOULONGO.....	299
Dispositif didactique pour l'enseignement-apprentissage de l'immunologie dans une perspective de l'approche par les compétences	
Mathias KYÉLEM et Innocent KIEMDÉ.....	313

Didactique du français au secondaire : profil et pratiques des enseignants congolais dans le contexte d'évaluation de la rédaction

Solange NKOULA-MOULONGO, Université Marien NGOUABI (Congo)

E-mail solangenm1@gmail.com

Résumé

Cet article s'intéresse au profil et pratiques des enseignants en contexte d'évaluation de la rédaction, évaluation faite par des enseignants de français du collège. Il pose le problème de l'inadéquation entre l'annotation globale et la note attribuée aux copies. La théorie de la cohérence textuelle est convoquée pour examiner les pratiques pédagogiques des enseignants. Ces enseignants sont classés en deux catégories : ceux qui ont un parcours littéraire et ceux qui ne l'ont pas au départ. S'il apparaît que les profils sont diversifiés, par rapport aux diplômes professionnels et universitaires, les pratiques évaluatives sont presque identiques. L'examen de la prise en compte de la notion de la cohérence textuelle lors des évaluations des copies par les enseignants a permis de noter les limites de l'acte d'évaluation. Il induit l'idée de penser à la nécessité de mettre en place une grille d'évaluation de la rédaction avec des critères adaptés pour les apprenants et les enseignants congolais.

Mots-clés : Apprenants, Cohérence textuelle, Collège, Enseignants de français, Évaluation, Rédaction.

Abstract

This article focuses on the profile and practices of teachers in the context of writing assessment, assessment carried out by middle School French Teachers. It raises the problem of the mismatch between the annotation and the score assigned to the copies. The theory of textual coherence is called upon to examine teachers' practices. These teachers are classified into two categories: between those who have a literary background and those who do not to begin with. While it appears that the profiles are diverse, in relation to professional and university degrees, the evaluative practices are almost identical. The examination of the consideration of the notion of textual coherence during the evaluation of papers by teachers made it possible to note the limits of the act of evaluation and to think about the need to set up an evaluation grid for writing with criteria adapted for Congolese learners and teachers.

Keywords: Learners, textual coherence, middle school, French teachers, assessment, writing

Introduction

Cet article porte sur une lecture des enjeux de la didactique du français au secondaire (au collège particulièrement) à partir du profil et des pratiques des enseignants dans l'évaluation de l'expression écrite, en République du Congo. Dans le cadre de cette étude, l'on a impliqué 12 enseignants de français du collège, actuellement en formation continue à l'École Normale Supérieure (ENS), pour devenir des professeurs de français au lycée ou des inspecteurs de français au collège. L'objectif est de tenter d'établir des liens entre la discipline qu'est le français d'une part, les pratiques pédagogiques et la formation des formateurs d'autre part. Dans le cadre de ce travail, on entend par "pratiques pédagogiques", tout ce que ferait un correcteur sur une copie, en termes de remarques, encouragements, orientations, symboles, signes, traces et de note finale attribuée à la copie, le cas échéant la copie de rédaction. Julie Roberge (2009) parle de "commentaires qui seraient un dialogue ou une partie du dialogue entre l'enseignant et l'élève".

Noter et annoter des copies sont les pratiques professionnelles et quotidiennes pour les enseignants. Leur compte rendu dans la classe est un autre moment qui relève de l'acte de correction des copies. Pour ce qui est du contexte congolais, la littérature sur l'évaluation de la rédaction n'est pas abondante. Il existe quelques études qui soulignent à la fois l'importance de corriger des copies, mais qui déplorent également le manque d'application des enseignants qui corrigent les copies sans une réelle grille d'observation, donc sans objectif pédagogique. L'on pense à quelques travaux menés dans le cadre des mémoires de fin de formation à l'école normale supérieure : G. Eyobo, 2004, J. Nkouka 2004, L. F. Akouolo Ntsantou, 2021, etc. Dans leurs observations, tous ces auteurs ont noté que peu d'enseignants accordent du temps à l'évaluation des copies et quand ils le font, les remarques ne portent pas à la fois sur le fond et la forme du devoir. Ils cherchent à gagner du temps et recourent à un système de signes qui n'aident presque pas les apprenants à comprendre leurs réussites et leurs échecs. On note dans beaucoup des cas un grand nombre des copies sans annotations et au cas où elles existent, celles-ci ne cadrent pas avec la note attribuée. Et les séances de correction en classe sont très rares, ainsi que le précise Akouolo Ntsantou (2021, p.3) :

Malheureusement, nous avons remarqué la négligence de certains professeurs de français dans la phase de correction de devoirs après l'évaluation. Ce qui rend l'apprenant incapable à se perfectionner. Il manque, à la fois, à l'enseignant et à l'apprenant, les techniques et les stratégies solides pouvant permettre d'orienter le jeune apprenant à accomplir avec succès sa tâche.

Correia Karine (2006), pour le cas de la France, relève trois points essentiels en matière de correction des copies : évaluation, correction et annotation.

Au sujet de l'évaluation, cet auteur souligne qu'elle apparaît comme un élément incontournable pour répondre aux finalités assignées au système éducatif, notamment dans la lutte contre l'échec scolaire. Pour lui, l'évaluation, sous toutes ses formes, devrait renseigner les erreurs commises par les apprenants afin de permettre une analyse de celles-ci et leur intégration dans des situations d'apprentissage, pour aider les apprenants à progresser. Pour ce qui concerne la correction, comme mise en commun, il a souligné d'une part le désintérêt tant des enseignants que des apprenants pour cette activité et a montré que c'est une activité importante pour les uns et les autres, d'autre part. Dans sa démarche, elle encourage une autocorrection : les apprenants s'appuieraient sur les annotations formulées dans les copies. De manière générale, c'est le travail fait par l'enseignant sur la copie qui ferait que les choses bougent du côté des apprenants.

Par leur profil, les enseignants de français présentent-ils des spécificités de compétences lors des évaluations des épreuves de rédaction ? La prise en compte du profil des enseignants grâce à des critères spécifiques et le recours à la théorie de la cohérence textuelle, telle que définie par des chercheurs comme M. Charolles (1995), F. Rondelli (2010), S. Carter-Thomas (2009, 2000), sont retenus comme des moyens théoriques pour mener cette étude.

Quelles compétences en français les enseignants sont-ils supposés avoir pour prendre des classes de français ? Quels critères ou items mettent-ils en exergue pour évaluer la cohérence dans les écrits scolaires ?

Ces deux questions déterminent les deux possibilités de réponse de cette réflexion sur des aspects de la didactique du français.

1. Lecture du profil des enseignants de français

Pour devenir professeur de français du collège et/ou du lycée, tout candidat doit répondre à un ensemble de critères. Travaillant sur des aspects sociologiques, A. Haegel (2020, p. 48) propose un ensemble de critères pour évaluer des personnes sollicitant un poste administratif. L'on a fait le choix de s'appuyer sur sa démarche pour donner un sens au mot *profil*. A. Haegel établit des critères indispensables et des critères souhaités. Les critères de formation, de compétences nécessaires, d'expérience et du secteur d'activité sont les principaux critères à retenir pour définir un profil d'enseignant de français. Dans le contexte de la République du

Congo, le profil de l'enseignant de français du collège et du lycée se définit à partir des diplômes requis et/ou d'expérience pratique sur le terrain.

Formation de base	Profil type de l'enseignant du collège	Profil type de l'enseignant du lycée
	être titulaire d'un baccalauréat littéraire	être titulaire d'un baccalauréat littéraire
	être titulaire d'une licence professionnelle de l'Ecole normale supérieure	être titulaire d'une licence professionnelle ou d'une licence ès lettres
		être titulaire d'un master enseignement de l'Ecole normale supérieure

Formation continue	Profil type de l'enseignant du collège	Profil type de l'enseignant du lycée
	être titulaire d'un baccalauréat et du CFEEN	être titulaire d'un baccalauréat et du CFEEN
	Avoir enseigné au moins 5 ans à l'école primaire	Avoir enseigné au moins 5 ans à l'école primaire
	être titulaire d'une licence professionnelle de l'ENS	être titulaire d'une licence professionnelle de l'ENS
		Avoir enseigné au moins 5 ans au collège
		être titulaire d'un master enseignement de l'École normale supérieure

Le mode d'investigation pour analyser le profil de ces enseignants repose sur une lecture des curriculum vitae fournis par les intéressés. Par la suite, les informations fournies par ces curriculum vitae ont permis un regroupement d'enseignants et d'établir une comparaison des parcours individuels au profil type, à partir des grilles d'évaluation suivantes¹

Formation de base : Profil type de l'enseignant du collège

Formation de base	Désignation des critères	Kouzon F
Critère 1	être titulaire d'un baccalauréat littéraire	Oui
Critère 2	être titulaire d'une licence professionnelle de l'Ecole normale	Oui
Résultats		2/2

Formation continue : Profil type de l'enseignant du collège

Formation continue	Désignation des critères	Bansimba M	Zembo F	Ndongo F	Mpassi M	Bouwayi F	Samba M	Ndossi M	Nkombo F	Mfourga F	Mankele F	Yima M
Critère 1	Baccalauréat	Oui	/	Oui G2	Oui	Oui	oui	oui	Oui D	/	Oui G2	oui
Critère 2	CFEEN	Oui	oui	oui	Oui	Oui	/	oui	Oui	Oui	Oui	oui
Critère 3	Avoir enseigné au moins 5 ans à l'école primaire	Oui	oui	oui	Oui	Oui	oui	oui	Oui	Oui	Oui	oui

¹ C'est nous qui avons monté ces grilles.

Critère 4	être titulaire d'une licence professionnelle de l'ENS	Oui	oui	oui	Oui	Oui	oui	oui	Oui	Oui	Oui	oui
	Résultats	4/4	3/4	4/4	4/4	4/4	3/4	4/4	4/4	3/4	4/4	4/4

Le bilan de l'appréciation du profil des enseignants de français du collège est positif dans l'ensemble. Ces enseignants répondent aux critères du profil type définissable d'après les exigences officielles.

D'une part, l'on a une enseignante de français de collège qui avait suivi une formation de base et n'a donc pas commencé à enseigner à l'école primaire. Elle répond à tous les critères du profil. D'autre part, on a 11 enseignants dont 6 femmes qui sont devenus enseignants de français du collège par le biais de la formation continue. On peut supposer que l'enseignante qui a la formation de base possède le meilleur profil pour enseigner le français. Elle a en effet suivi des enseignements de langue et littérature françaises, a été évaluée dans les différentes disciplines de français et serait, en conséquence, plus apte à transmettre les contenus notionnels. Au niveau de la formation continue, le fait que le Certificat de fin d'études des écoles normales (CFEEN) suffisait à poursuivre une formation de formateurs de français, justifie la présence, dans cet échantillon, de plusieurs acteurs qui n'ont pas de baccalauréat et n'ont fait d'études littéraires comme formation de départ². Des titulaires des baccalauréats non littéraires (D et G2) sont donc devenus des professeurs de français. Des acteurs n'ayant pas terminé leurs études supérieures (droit, géographie, sciences et techniques de communication...) se retrouvent dans l'enseignement du français.

Cette réalité suscite des interrogations du genre : le profil des enseignants a-t-il une incidence sur leurs pratiques pédagogiques ? Les enseignants de français issus de la formation continue seraient-ils moins aptes à l'enseignement de la discipline ?

En réponse à ces interrogations, on va examiner les pratiques des enseignants du français du collège à partir de l'échantillon construit avec des professeurs de français de collège en formation continue à l'École normale supérieure (E.N.S.).

2. Les pratiques des enseignants : l'évaluation d'une rédaction

Pour se faire une idée sur les pratiques des enseignants de français, l'on a demandé à ces professeurs de français du collège de corriger chacun trois copies de rédaction rédigée par des élèves de 6^{ème}. Il s'agit des copies d'une classe pédagogique de 39 élèves. Pour le besoin de parité nous avons soumis un nombre équitable à chaque enseignant. Pour les 12 enseignants, 36 copies sont exploitées. Le sujet de la rédaction est le suivant : « Tes parents et toi, habitez dans une maison. Décris-là ». Chaque enseignant a reçu trois copies à corriger. Aucun corrigé type ne leur a été proposé.

Nous nous intéressons à l'évaluation de la rédaction de façon générale mais particulièrement à l'évaluation de la cohérence des écrits scolaires. Pour une telle démarche, F. Rondelli (2010, p. 55) pose trois questions :

1. Quels sont les critères sur lesquels les professeurs des écoles s'appuient pour juger la cohérence d'un texte d'élève ?
2. En quoi y a-t-il accord ou écart entre les critères à usage professionnel et ceux des définitions savantes ?
3. En quoi la confrontation de ces deux réalités peut-elle être utile à la recherche en didactique ?

En nous fondant sur ces questions, nous construisons notre démarche de lecture des copies évaluées par les enseignants de français du collège en tentant de systématiser leurs critères

² Actuellement, les candidats au CFEEN doivent avoir passé le baccalauréat. Avant, il suffisait d'avoir le Brevet d'études du premier cycle ou le brevet d'études moyennes générales (Bepc/Bemg).

d'évaluation. Nous lirons les conceptions de la cohérence à partir des appréciations significatives inscrites sur les copies d'élèves. Et en dernière instance, nous apprécierons, à l'instar de F. Rondelli, comment, dans le contexte congolais, les résultats de cette étude peuvent être pris en compte dans le programme de formation des formateurs à l'évaluation de la cohérence des textes.

3. Critères d'appréciation de la cohérence textuelle dans la rédaction

La rédaction est un exercice littéraire qui invite l'apprenant à produire un travail d'invention. Elle aide les apprenants à « s'exprimer simplement et sobrement en un langage direct, « [à] traduire avec exactitude, netteté et précision les données multiples de l'expérience et de l'observation » (S. Plane et K. Similowski, 2015, p. 107). La rédaction française est un exercice de cohérence où les liens entre les phrases et les paragraphes organisent un texte. Ces deux auteurs en précisent la spécificité en ces termes :

A travers l'enseignement de la rédaction, on peut observer toutes les tensions. Celle qui traverse d'abord la didactique avec ses deux tendances : l'une, conforme aux traditions, qui s'oriente vers *l'imitation* de textes. Elle offre à l'élève comme à l'instituteur le cadre rassurant du modèle, mais favorise la reproduction de mots au détriment peut-être de la pensée. L'autre axée sur l'observation du réel, de la vie quotidienne, scolaire ou familiale dont l'enfant est censé rendre compte avec précision et sincérité tandis que son imagination simultanément est sollicitée, en apparence du moins, à travers des exercices dits d'invention (S. Plane et K. Similowski, 2015, p. 107).

Il existe des exigences formelles et méthodologiques que les apprenants doivent observer et que les enseignants doivent faire observer. Au niveau de la forme, la correction de la langue et l'organisation des idées font partie des normes. Pour les principes méthodologiques et la répartition des points, on pourrait observer les dispositions annoncées dans le tableau qui suit. Mais il ne s'agit pas véritablement d'une grille application, car plusieurs autres données entrent en ligne de compte.

Plan	Contenu des parties	Critères en points
Introduction	Présentation du sujet	5 points
	On dit ce qu'on va faire	
Développement	Présentation des idées en différentes parties	10 points
Conclusion	On dit ce qu'on a fait	5 points

Au regard de ces aspects théoriques et méthodologiques, l'appréciation de la cohérence textuelle dans les écrits scolaires peut donc être envisagée. Dans son article sur « La cohérence textuelle : pratiques des enseignants et théories de référence » F. Rondelli (2010, p. 55) analyse la manière dont des enseignants apprécient la cohérence de textes produits par des apprenants. Elle examine la manière dont l'enseignant de français du collège, par exemple, transmet des contenus notionnels donnés aux apprenants. Elle cite J. Moeschler et A. Auchlin (2018) qui parlent de deux modèles de communication entre le locuteur et le destinataire : le modèle du code (de la langue) et celui de l'inférence. Ce modèle inférentiel est associé à la théorie des implicatures conçue par P. Grice (1975). Ce modèle repose sur trois critères ou principes :

- le principe de la signification non-naturelle (l'apprenant en sa qualité de destinataire du message, comprend l'intention du locuteur qui est l'enseignant) ;
- le principe de coopération (les inférences tirées par le destinataire donc l'apprenant témoignent du fait que ce dernier coopère) ;
- le principe méthodologique (il est la reconnaissance d'un nombre limité des significations des expressions de la langue ; ce qui limite les éventuelles divergences de vue entre locuteur et destinataire).

Toutefois, une grille d'évaluation de la rédaction pour le cycle du collège devrait être appliquée. En France, le Concours national de rédaction propose une grille d'évaluation contenant trois rubriques : la structure (notée sur 5 points), l'argumentation et les idées (notées sur 16 points) et les aspects de la langue (notés sur 14 points)³. L'observation d'une telle grille permettrait à l'apprenant de savoir sur quoi il est évalué et à l'enseignant de savoir ce qu'il a à évaluer. Dans cette grille, il est par exemple question du nombre de mots d'une rédaction. Les acteurs congolais ne savent malheureusement pas combien de mots il faut avoir dans une rédaction.

En tenant compte du profil des 12 enseignants impliqués dans cette étude, l'on a procédé à un regroupement en trois catégories d'enseignants : enseignants de français répondant totalement aux critères, enseignants de français n'ayant pas le baccalauréat, enseignants de français ayant un baccalauréat non littéraire. L'appréciation de la cohérence textuelle dans les différentes copies corrigées permettrait de dégager la tendance globale.

Les enseignants de français répondant totalement aux critères

Sur 12 enseignants, 6 répondent aux critères du profil d'enseignant de français du collège. Et parmi ces 6, il y a une enseignante ayant bénéficié d'une formation de base et qui n'est pas passée par l'école primaire avant d'enseigner au collège.

<i>Enseignants</i>	<i>Appréciation générale</i>	<i>Copie 1</i>	<i>Copie 2</i>	<i>Copie 3</i>
<i>Enseignant 1</i>	Aucune appréciation Générale	- Note : 7/20 - « Introduction mal formée » (marge/introduction) - Soulignement de mots	- Note : 7/20 - soulignement de mots - « salle » (marge/conclusion)	- Note : 7/20 - « mal dit » (marge/introduction) - soulignement de mots - Absence de conclusion non appréciée
<i>Enseignant 2</i>	Aucune appréciation Générale	- Note : 3/20 - Soulignement de mots - quelques corrections de mots - Développement inachevé - Absence de conclusion non appréciée	- Note : 8/20 - soulignement de mots - « salle » (marge/conclusion) - Absence de proposition de correction de nombreuses fautes	- Note : 7/20 - quelques corrections de mots - soulignement de mots
<i>Enseignant 3</i>	Aucune appréciation	- Note : 6/20 - Soulignement de mots	- Note : 6/20 - « mal dit » (marge introduction)	- Note : 6/20 - Soulignement de mots quelques corrections de mots
<i>Enseignant 4</i>	Générale	- Note : 8/20 - Soulignement de mots quelques corrections de mots	- Note : 8/20 - Soulignement de mots quelques corrections de mots	- Note : 8/20 - Soulignement de mots quelques corrections de mots
<i>Enseignant 5</i>	Au niveau de la copie 2 « où sont	- Note : 13/20	- Note : 5/20	- Note : 8/20 - Soulignement et encerclement de

³ La grille d'évaluation est disponible sur internet sur <https://www.french-future.org/wp-content/uploads/2020/09/Grille-d%C3%A9valuation-CNR-2020-2021.pdf>

	les trois parties ? »	- Soulignement de mots quelques corrections de mots - « Bonne introduction » (marge/introduction) - « Idée/oui » - « Oui » (marge/dévpt) - « Bonne conclusion » (marge/conclusion)	« où sont les trois parties ? » (en-tête de la copie)	mots, quelques corrections de mots - « Acceptable » (marge/introduction)
<i>Enseignant 6</i>	L'appréciation globale « faible » est annotée sur les trois copies	- Note : 9/20 - Soulignement et encerclement de mots, quelques corrections de mots	- Note : 9/20 - Soulignement et encerclement de mots, quelques corrections de mots - « Acceptable » (marge/introduction)	- Note : 8/20 - Soulignement et encerclement de mots, quelques corrections de mots - « Acceptable » (marge/introduction)

Pour les 6 enseignants ayant un profil adéquat pour enseigner le français au collège, les productions écrites évaluées donnent principalement lieu à des notes en dessous de la moyenne. Seul un apprenant a pu obtenir la note de 13/20. Ces enseignants ne font pas d'appréciation globale. Seuls les deux derniers qui le font. L'enseignant 5 évoque l'absence de subdivision en parties de la deuxième rédaction corrigée. Il pose la question « où sont les trois parties ? » mais en attribuant la note 5/20, l'appréciation serait « très faible ».

L'enseignante 1 est supposée avoir le profil le mieux indiqué. Au regard de la note qu'elle attribue, le travail des apprenants peut être jugé d'insuffisant. Il s'agit des copies qui ne méritent pas la moyenne. Mais il est peu logique que la troisième copie mérite la même note que les deux premières alors qu'elle ne compte pas de conclusion. La deuxième copie pose particulièrement un problème de cohérence. L'introduction est à peine acceptable mais rien n'est signalé à ce propos ; c'est juste une phrase simple qui ne présente pas les points habituels de la description à faire. « Je décris ma maison » telle est l'introduction proposée par l'apprenant.

L'évaluation de la cohérence textuelle dans ces copies par ces enseignants au profil plutôt pertinent reste à prouver. La meilleure copie et la plus mauvaise vont nous servir d'exemples pour lire les pratiques des enseignants.

Transcription de la copie ayant obtenu la note de 3/20

Montre maison est la quatre chambre et une cunsine une salle à mange et deux salle de bain avec une chomin

Ji ne montrimaison pas ce hé elle est très joli et elle est tre dans jereson.

Transcription de la copie ayant obtenu la note de 13/20

Tes parents et toi, nous habitez dans la même maison.

Dans les lignes qui suivent, je decris la maison que nous habitons.

Notre maison mesure un mètre dix de longueur et un mètre deux de largeur Notre maison est grand Elle a deux chambres, salon, cuisine, deux fenêtres. Dans le salon, il y a trois fauteil, une table, une télé plasma, un armoire. Dans la cuisine, il y a un congélateur,

lavabeau, quatre chaises avec une table pour mangé, un rehaut pour préparé Dans les chambres, il y a des armoires, des lits, des douches et toilettes. Al'interieur, il y a de couleur différentes. une couleur bleue et une couleur jaune et des carreaux blancs. A l'exterieur deux portes de couleur maron une porte en fer et une porte en bois, un mirroire, un pot de fleur.
Notre maison est apreciée par la famille.
J'aime notre maison de tous mon cœur.

Pour apprécier la cohérence du texte, le lecteur recourt à cinq niveaux de représentation mentale que le rédacteur doit articuler (S. Nkoula-Mouloungo, 2016, p. 27) : le code de surface, la base de texte, le modèle de situation, le niveau de communication et le type de texte d'après S. Carter-Thomas (2018, p. 218) qui traite de cohérence textuelle à partir de la « stabilité des thèmes successifs ». Elle porte une attention au niveau thématique. En prenant le texte comme un tout, un ensemble de phrases reliées de façon coréférentielle, Shirley Carter-Thomas propose de lire la cohérence textuelle par l'analyse de la *grammaticalité*, de *l'acceptabilité* et de *l'adaptabilité*. Les marqueurs de cohésion textuelle contribuent aussi à garantir la cohérence textuelle.

Au regard de ces dispositions théoriques, l'on peut dire que l'évaluation de la cohérence d'une copie de rédaction par l'enseignant revient à valider l'adéquation de l'écrit scolaire à la réponse attendue.

L'application des critères de *grammaticalité*, d'*acceptabilité* et d'*adaptabilité* conduit à dire que la cohérence textuelle au niveau de la première copie n'est pas effective. La note attribuée (3/20) par l'enseignant paraît conforme à la qualité médiocre de l'écrit scolaire produit. Le thème de la rédaction n'est pas repris de façon satisfaisante. La *grammaticalité* des phrases n'est pas respectée. La coréférence textuelle n'est véritablement pas manifestée. Pour la copie notée 13/20, l'apprenant a quelque peu observé la cohérence textuelle. Ce qui pose problème, c'est l'enchaînement non logique ou hiérarchisé des idées : maison grande, dimensions (arguments d'ailleurs contradictoires), pièces de la maison, mobilier, couleurs intérieures, couleur des portes extérieures et appréciation globale. Si plusieurs arguments ici conviennent à la description d'une maison, leur organisation dans le développement fait défaut. L'enseignant a dû prendre en compte le degré d'adéquation contextuelle pour évaluer favorablement cette copie⁴.

Après l'examen des pratiques des enseignants de la première catégorie, ceux ayant un profil plutôt conséquent, la lecture des pratiques des enseignants de la seconde catégorie va nous permettre de dégager des différences de pratiques.

4. Les enseignants de français non bacheliers et titulaires d'un baccalauréat non littéraire

La catégorie de ces enseignants de français permet de vérifier si leurs pratiques didactiques sont plus acceptables ou déficitaires lors de l'évaluation des copies.

Les enseignants de français non bacheliers

Les enseignants du collège non bacheliers sont ceux qui ont commencé à enseigner à l'école primaire grâce au Certificat de fin d'études des écoles normales (CFEEN) et, grâce à la formation continue. Ils ont passé la licence professionnelle d'enseignement de l'Ecole normale

⁴ Dans notre réflexion sur « La cohérence discursive, enjeux linguistiques d'une compétence transversale dans la formation des formateurs » (NKOULA-MOULONGO Solange, 2021) nous notons la place de la compétence linguistique sur la cohérence textuelle dans la formation des enseignants.

supérieure de l'Université Marien NGOUABI et sont devenus professeurs de français du collège. Le tableau ci-après présente quelques informations relatives aux pratiques évaluatives de ces différents enseignants.

<i>Enseignants sans baccalauréat</i>	<i>Appréciation générale</i>	<i>Copie 1</i>	<i>Copie 2</i>	<i>Copie 3</i>
<i>Enseignant 7</i>	Existence d'appréciations globales : « faible » pour les copies 1 et 2 et « assez bon travail » pour la copie 3.	- Note : 8/20 - encerclement de mots - « mal dit » (marge/introduction) - « Idée/oui » - quelques corrections de mots	- Note : 8/20 - encerclement de mots - quelques corrections de mots	Note : 12/20 - encerclement de mots - « assez bien » (marge/introduction et conclusion) - quelques corrections de mots
<i>Enseignant 8</i>	Existence d'appréciations globales : « passable » pour la copie 1 et « faible » pour les copies 2 et 3.	Note : 11/20 - encerclement de mots - quelques corrections de mots	Note : 7/20 - encerclement de mots - « mal dit » (marge/introduction) - quelques corrections de mots	Note : 7/20 - soulignement et quelques corrections de mots
<i>Enseignant 9</i>	Existence d'une appréciation globale pour les 3 copies : « faible » en dépit de la différence de note.	Note : 7/20 - soulignement de mots - « où est la conclusion » (mention page gauche/développement) - quelques corrections de mots	Note : 7/20 - encerclement de mots - « mal dit » (marge/introduction) - quelques corrections de mots - « mauvaise conclusion » (mention après conclusion)	Note : 4/20 - quelques corrections de mots

Tableau des pratiques d'évaluation des enseignants non bacheliers

On peut apprécier l'évaluation faite par les enseignants non bacheliers devenus professeurs de français du collège grâce à la formation continue à partir de deux aspects : l'appréciation globale et de l'évaluation de la cohérence textuelle.

S'agissant de l'appréciation globale, on constate que les enseignants ont noté les copies et ont apposé une mention. Des mentions non pertinentes sont relevées. L'enseignant 1 attribue la note de 8/20 et met la mention « faible » alors qu'on devrait avoir la mention « insuffisant ». L'enseignant 3 attribue la note de 4/20 et annote la copie avec le mot « faible » alors que la mention devrait être « très faible ».

S'agissant de la cohérence textuelle, on s'appuie sur la copie supposée la plus mauvaise, celle qui a obtenu la note de 4/20. La description de la maison ne donne pas lieu à une succession

d'idées différentes. Les idées avancées dans cette copie sont les suivantes : maison jolie, mobilier, les pièces de la maison. L'enchaînement des idées n'est pas hiérarchisé ; il manque une dynamique de cohésion discursive et le niveau sémantique de la cohésion est ébranlé. Si l'évaluation arrivait à une étape de la réécriture du texte, l'enseignant devrait suggérer l'inversion de l'ordre de présentation des idées, commencer par la dernière et finir par la première idée. Il faudra aussi un usage beaucoup plus explicite des marqueurs de cohésion discursive.

Les enseignants de français titulaires d'un baccalauréat non littéraire

Plusieurs enseignants de français ont un cursus qui, au départ, ne les prédisposait pas à enseigner le français. Par leur formation (droit, comptabilité, journalisme, secrétariat...), ces acteurs arrivent à l'enseignement du français par le biais de la formation continue. Ils peuvent soit très bien exercer le métier en raison des compétences acquises dans la discipline de départ et en français, soit mal faire en raison des acquis en français qui ne seraient conséquents. Les données ci-après peuvent aider à poser le problème.

<i>Enseignants avec bac non littéraire</i>	<i>Appréciation générale</i>	<i>Copie 1</i>	<i>Copie 2</i>	<i>Copie 3</i>
<i>Enseignant 10</i>	Existence d'une appréciation globale pour les 3 copies : « faible » pour des notes où il fallait mettre « très faible »	Note : 4/20 - encerclement de mots - « où est l'introduction » (marge/introduction) - « où est la conclusion ? » (mention après conclusion)	Note : 4/20 - soulignement de mots - « sale » (annotation au-dessus de l'introduction) - quelques corrections de mots - « HS » (mention marge développement)	Note : 3/20 - soulignement de mots - quelques corrections de mots - développement inachevé et absence de conclusion.
<i>Enseignant 11</i>	Existence d'une appréciation globale pour les 3 copies : « faible », mention en adéquation avec la note attribuée.	Note : 6/20 - soulignement de mots - quelques corrections de mots	Note : 6/20 - encerclement de mots - quelques corrections de mots avec propositions dans la marge	Note : 6/20 - « confusion » (marge/introduction) - encerclement de mots - quelques corrections de mots - mots barrés : conclusion, développement...
<i>Enseignant 12</i>	Existence d'une appréciation globale pour les 3 copies : « faible » alors que la mention adéquate serait « très faible ».	Note : 3/20 - soulignement de mots - « où est l'introduction » (marge/introduction)	Note : 3/20 - soulignement de mots - quelques corrections de mots	Note : 3/20 - soulignement de mots - quelques corrections de mots

Tableau des pratiques d'évaluation des enseignants ayant un baccalauréat non littéraire

Pour la catégorie d'enseignants de français du collège n'ayant pas de baccalauréat littéraire, l'état d'appréciation des copies paraît globalement plus sévère dans la mesure où sur les 9 copies évaluées, aucune n'obtient une note supérieure ou égale à 10. Une telle notation suppose-t-elle une plus grande sévérité de ces enseignants comparés aux autres ou une simple coïncidence ? La lecture de la cohérence textuelle permettra de donner quelques éléments de réponse à cette question.

Au niveau de l'appréciation générale, il apparaît une inadéquation avec la mention « faible » annotée sur des copies ayant moins de 6/20. Les notes 3, 4 et 5/20 sont jugées plutôt très faibles que faibles. Une question intervient alors, celle de savoir si c'est finalement la note qu'il faut relever pour l'adapter à l'appréciation générale ou pas.

Pour la lecture de la cohérence textuelle, nous pouvons apprécier la copie corrigée par l'enseignant 12 et qui a obtenu la note de 3/20.

Transcription de la copie

Je decri notre maison
telque le notre maison
est vast dans les ligne
qui se suit

Ils y a des planches
des fainetre
des tols

La lecture de cette copie permet de constater que l'expression de la cohérence textuelle du côté de l'apprenant est absente mais l'évaluation n'en tient compte que par la note globale. L'apprenant n'organise pas sa rédaction, il ne construit pas de développement cohérent ; les trois parties d'une rédaction ne sont pas présentes. Les arguments ne sont pas clairement identifiés et leur hiérarchisation fait défaut. Il s'agit d'une certaine manière des problèmes des « rapports entre plausibilité événementielle et cohérence référentielle » M. Charolles (1995, p. 20). Cette désorganisation d'idées ne donne malheureusement pas lieu à une appréciation. Et la prise en compte des idées exposées dans la rédaction ne reprend pas les termes du sujet qui portent sur la description d'une maison. En effet, l'élève présente les arguments suivants : maison vaste, planches, fenêtres, tôles. Il s'agit plutôt d'une énumération accumulative de matériau en vue de construire une maison (peut-être vaste) mais rien ne permet de parler de maison habitée. La progression thématique n'est pas avérée et l'enseignant ne le relève pas⁵.

5. Quel bilan des pratiques d'évaluation de la rédaction ?

Au regard des trois catégories d'enseignants de français du collège identifiées ici, il est possible de penser que le profil a une certaine incidence sur l'évaluation et la notation des écrits scolaires. Quand on évalue une copie, il faudra observer la structure, l'argumentation et les idées et la pratique de la langue.

Au sujet de la structure des rédactions, les enseignants n'ont pas souvent apprécié la prise en compte du thème. Par ailleurs, le nombre de mots d'une rédaction est peu observé. Pour l'organisation de la rédaction, des enseignants ont annoté l'absence d'introduction ou de conclusion, un a signalé un développement hors sujet.

Quant à l'argumentation et l'expression des idées, nous avons réalisé que les évaluateurs n'ont pas relevé le défaut de clarté des idées, de cohérence et l'absence des marqueurs d'intégration linéaire. Comme la rédaction demandait une description, l'on souhaiterait lire des

⁵ Shirley Carter-Thomas (2009, p. 43) note que la progression thématique « désigne l'ensemble des relations thématiques dans le texte : la concaténation et la connexion des thèmes, leur ordre et la hiérarchie du texte ainsi qu'à la situation de communication ».

rédictions objectives à travers lesquelles les apprenants devraient exprimer la réalité vécue de leur quotidien et dans leurs milieux de vie.

S'agissant de la langue dans les rédactions, les enseignants ont eu recours au soulignement, à l'encerclement des mots mal orthographiés. La grammaticalité des copies, en ce qui concerne le vocabulaire, l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, la ponctuation, est peu annotée. Le mauvais emploi de ces outils de la langue porte atteinte à la cohésion textuelle et occasionne *ipso facto* des rédactions au contenu incohérent, non pertinent.

La didactique du français dans ces conditions devient une aventure peu sûre. L'objectivité des notes attribuées reste finalement à prouver.

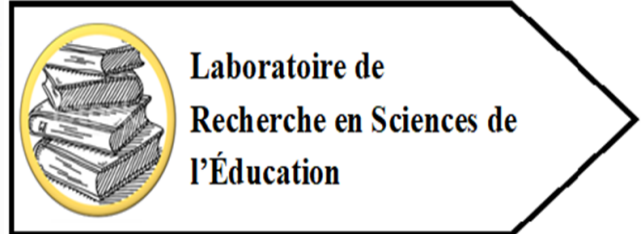
Conclusion

L'évaluation de la rédaction fait partie de la didactique du français. La lecture des pratiques enseignantes dans l'évaluation des copies de rédaction a été menée à partir d'une catégorisation des enseignants en fonction de leur profil. La première question était celle de savoir si les enseignants de français ayant un profil type (baccalauréat littéraire et licence professionnelle) et ceux ayant un profil peu approprié (non titulaire du baccalauréat ou titulaire d'un baccalauréat non littéraire) évaluaient les copies de rédaction différemment. L'étude menée à partir des 36 copies corrigées par 12 enseignants a permis de constater une légère différence dans les appréciations. La prise en compte de l'évaluation de la cohérence textuelle a permis de relever le fait que les différents enseignants n'évaluent ni la cohésion textuelle ni la cohérence textuelle. La reprise des termes du sujet est parfois annotée, l'organisation de la rédaction (en ses trois parties) a bénéficié quelques commentaires lapidaires ; le cas d'une copie (où sont les trois parties ?), la hiérarchisation des idées ne donne pas lieu à des commentaires des enseignants. Le défaut d'une grille d'évaluation de la rédaction à l'instar de celle appliquée par le Concours national de rédaction (France) met véritablement les différents acteurs dans une situation d'insécurité pédagogique et scientifique.

Références

- AKOUOLO NTSANTOU Landrine Florette, 2021, *Comment consolider les apprentissages en rédaction française grâce à la correction de devoirs en classe de 5^e au CEG Jacques OPANGAULT*, mémoire de master d'inspection des CEG
- CARTER-THOMAS Shirley, 2000, *La Cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit*, Paris, L'Harmattan.
- CARTER-THOMAS Shirley, 2009, *Texte et contexte : pour une approche fonctionnelle et empirique*, Paris III, Université de la Sorbonne nouvelle, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches.
- CHAROLLES Michel, 1995, « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de Linguistique*, Revue internationale de linguistique française, De Boeck Université, 1995, pp.125-151. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00334043>
- CONCOURS NATIONAL DE REDACTION, 2020-2021, *Grille d'évaluation*, <https://www.french-future.org/wp-content/uploads/2020/09/Grille-d%C3%A9valuation-CNR-2020-2021.pdf>
- GARCIA-DEBANC Claudine & BONNEMAISON Karine, 2014, « La gestion de la cohésion textuelle par des élèves de 11-12 ans : réussites et difficultés », *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014 SHS Web of Conferences*, pp. 961-976. https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01349.pdf
- HAEGEL Annick, 2020, *La Boîte à outils des ressources humaines*, Malakoff, Dunod.
- KARINE Correia, 2006, *Comment consolider les apprentissages grâce à la correction de devoir ?* IUFM de Bourgogne.

- MOESCHLER Jacques et AUCHLIN Antoine, 2018, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- NKOULA-MOULONGO Solange, 2016, *La Cohérence discursive dans les productions écrites des apprenants du secondaire en République du Congo : anaphores et connecteurs*, thèse de doctorat unique, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, juin 2016.
- NKOULA-MOULONGO Solange, 2021, « La cohérence discursive, enjeux linguistiques d'une compétence transversale dans la formation des formateurs », *Annales de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines*, Brazzaville, Université Marien Ngouabi.
- PLANE Sylvie et SIMILOWSKI Kathy, 2015, « L'apprentissage de la rédaction à l'épreuve des manuels scolaires » *Linha d'Água* (Online), São Paulo, v. 28, n°2, p. 105-121. file:///Users/massoumou/Downloads/102986-Texto%20do%20artigo-192047-1-10-20151130.pdf.
- ROBERGE Julie, 2009, "corriger les productions écrites : qu'est ce qui profite le plus aux élèves ? "Pédagogie collégiale.
- RONDELLI Fabienne, 2010, « La cohérence textuelle : pratiques des enseignants et théories de référence », *Pratiques* [En ligne], 145-146 | 2010, mis en ligne le 15 juin 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/1505> ; DOI : 10.4000/pratiques.1505



LAKISA, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture des sciences de l'éducation du Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED) de l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi (Congo). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Éducation à travers la diffusion des savoirs dans ce domaine. La revue publie des articles originaux dans le domaine des sciences de l'éducation (didactique des disciplines, sociologie de l'éducation, psychologie des apprentissages, histoire de l'éducation, ou encore philosophie de l'éducation...) en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les auteurs qui soumettent des articles dans la revue *LAKISA* sont tenus de respecter les principes et normes éditoriales CAMES de présentation d'un article en Lettres et Sciences Humaines (NORCAMES/LSH) ainsi que la typographie propre à la revue.

L'ensemble des articles publiés dans la revue *LAKISA* sont en libre accès (accès gratuit immédiat aux articles, ces articles sont téléchargeables à toutes fins utiles et licite) sur le site internet de la revue. Cependant, les opinions défendues dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)
École Normale Supérieure (ENS)
Université Marien Ngouabi (UMNG)

ISSN: 2790-1270 / en ligne
2790-1262 / imprimé

Éditeur : LARSCED

www.lakisa.larsced.cg
revue.lakisa@larsced.cg
revue.lakisa@umng.cg

BP : 237, Brazzaville-Congo